

**ASSEMBLEE GENERALE  
CLEGUEREC LE SAMEDI 31 MARS 2012  
RAPPORT MORAL**

Lors de la dernière assemblée générale, je vous rappelais les rôles et missions du syndicat des éleveurs du cheval breton comme défendre ses adhérents, assurer l'orientation, la sélection, l'amélioration génétique, contribuer à la tenue du stud-book, mettre en œuvre les actions de promotion...

Je m'interrogeais sur l'avenir du cheval breton, de ses éleveurs et de son association nationale de race, le syndicat des éleveurs du cheval breton.

Je vous évoquais la mise en place prochaine d'un plan régional Cheval. Aujourd'hui, c'est chose faite, le Conseil Régional de Bretagne l'a adopté à l'unanimité en octobre dernier.

Cinq enjeux majeurs pour l'avenir de la filière équine en Bretagne ont été clairement définis.

Le cheval breton, deuxième race française de trait, c'est aujourd'hui 3796 naissances (données sire 2010) dont 1437 naissances en Bretagne (38% des naissances). Malgré un effectif actuel relativement important, le nombre de naissances diminue en moyenne de 7%/an depuis 3 ans.

Le cheval breton fait partie intégrante du patrimoine culturel breton et l'un des enjeux majeurs de ce plan cheval voté par le Conseil Régional de Bretagne est la préservation de notre race.

Je tiens à remercier Monsieur Michel Morin, vice président du Conseil régional, qui nous fait l'honneur de sa présence, pour son engagement et celui de l'ensemble du Conseil Régional pour maintenir et développer notre cheval breton.

L'enjeu est le suivant : préserver la biodiversité de notre race, maintenir ou développer les différents débouchés, voire en créer de nouveaux.

On se doit d'écrire les différents scénarios possibles. C'est pourquoi dans le cadre du plan Cheval, le Conseil Régional soutient la réalisation d'une étude action prospective spécifique sur l'avenir de notre race et ses perspectives de développement en Bretagne.

Un groupe de travail a été créé fin 2011 afin de mener ces travaux. Sous la responsabilité du syndicat des éleveurs du cheval breton, et composé de représentants de la région, de la DRAAF, de l'IFCE et du Conseil des Equidés de Bretagne, ce groupe a entamé les travaux. Le syndicat des Eleveurs du Cheval Breton représenté par ses administrateurs et ses adhérents, éleveurs ou utilisateurs, se doit d'être force de propositions afin de savoir quel cheval nous souhaitons produire demain et pour quelle utilisation.

C'est pour connaître le profil, le ressenti, les attentes et les objectifs des éleveurs qu'une grande enquête nationale a été lancée en ce début d'année. Julie Gobert vous présentera tout à l'heure les premiers résultats et enseignements à tirer à partir des quelques 300 réponses reçues à ce jour au syndicat.

Le syndicat a créé en parallèle trois commissions de travail :

- une première axée sur la gestion de la monte de demain composée d'éleveurs et d'étalesonniers
- une seconde intitulée sélection pour travailler sur les définitions des standards, le règlement des concours, la formation des juges, le mode de jugement
- une troisième « cheval breton d'utilisation et utilisations du cheval breton » qui travaillera sur la sélection des chevaux d'utilisation, les épreuves, les règlements.

Les trois commissions sont interdépendantes. Elles sont constituées aujourd'hui d'une base mais sont ouvertes au fil des échanges à d'autres, comme par exemple aux éleveurs et utilisateurs des autres régions de France.

Notre débouché principal est aujourd'hui la viande. Cette production « viande » s'est développée dans les années 70, produit créé de toute pièce. Dans les années 80 et 90, le marché tirait vers le haut. Bretons, comme comtois se sont développés notamment dans les zones extensives. Depuis le milieu des années 90, les éleveurs des zones d'élevage ont d'ailleurs été incités à produire

dans une race. Dans ces régions, les juments mises à la reproduction pour produire en breton ont d'ailleurs augmenté drastiquement jusqu'en 2008 (+95,8% en 12 ans).

Le marché italien a longtemps été fait avec des achats en vif avec une distribution dans des petites boucheries traditionnelles. Aujourd'hui, en Italie, comme ailleurs, la viande chevaline est principalement distribuée dans les grandes et moyennes surfaces s'approvisionnant sur le marché mondial. On assiste à un constat d'échecs. Le prix diminue, les éleveurs préparent moins leurs poulains, la qualité baisse, le prix diminue...ce qui engendre un cercle vicieux.

Je pense, tout comme les professionnels du secteur, qu'il existe toujours un marché pour les jeunes chevaux de boucherie de qualité vers l'Italie. Nous avons pu constater cette année un meilleur court pour les poulains. Il faudra sans nul doute nous réorganiser, produire des animaux plus adaptés au marché. Les aides France Agrimer mises en place en 2010 vont dans ce sens et tentent de professionnaliser les éleveurs vers cette démarche.

Il faut aussi continuer à travailler autour de vous, faire la promotion du produit « jeune cheval de boucherie » et développer la vente directe.

Il ne faut pas oublier les autres débouchés qui sont eux à développer. Le cheval breton est un excellent cheval d'utilisation pour le loisir ou la compétition.

Quel est le potentiel de ce marché, quel type de chevaux faut-il produire ?

Il y a sans doute des enseignements à tirer des politiques de sélection d'autres races comme le Franche Montagne ou le cob normand.

Cependant, je tiens à souligner que le cheval breton trône chaque année sur les podiums de nombreuses compétitions de haut niveau devant les autres races. En 2011, le breton raflait 5 des 6 places des podiums possibles sur les compétitions en simple et en paire au dernier championnat de France « trait », mais également 2 des 3 places possibles du championnat de France d'endurance attelée. Ce qui confirme à la fois la grande qualité de nos meneurs mais également le potentiel de nos chevaux.

Dans les mesures adoptées dans le cadre du plan cheval, la région Bretagne souhaite se positionner en tant que région leader en terme de cheval utilitaire et compte s'en donner les moyens notamment en aidant les collectivités ou les opérateurs privés dans leur projet. Nous avons déjà quelques exemples en Bretagne de Communes ou de parcs qui utilisent quotidiennement le cheval breton (La Chapelle Gaceline, Cap L'Orient, Saint Père Marc-en-Poulet, Parc des Gayeulles à Rennes,...) et des professionnels prestataires de service (débardage, transport de personnes,...)

Je vous annonce à ce sujet, la création du comité régional de traction hippomobile de Bretagne, le 8 mars dernier. Cette association regroupe les différents acteurs de l'utilisation du cheval de trait notamment les prestataires professionnels de la traction animale, les collectivités.

Le syndicat des Eleveurs du Cheval Breton, partie prenante du projet, y est représenté. Le Comité régional s'est donné les missions suivantes : l'information et la promotion de l'utilisation de la traction hippomobile dans toutes les situations, la mise en place de formations qualifiantes de meneurs et d'utilisateurs de chevaux au travail, le développement d'une offre de chevaux de travail de qualité et leur promotion commerciale, l'expertise et le conseil en ingénierie pour des projets collectifs ou privés utilisant la traction hippomobile, la facilitation de projets, notamment par la mise à disposition provisoire d'un ensemble complet d'équipement à traction hippomobile, la mutualisation des moyens matériels et humains des prestataires professionnels et l'aide à l'installation de nouveaux acteurs.

Un travail de longue haleine commence. Nous devons définir des objectifs de sélection. Suivant ces objectifs, organiser le programme de sélection. A nous, de produire le cheval breton de demain, qui sans perdre son identité, répondra aux différents marchés qui lui sont ouverts.